

# NIGER

1. **Country Name:** Niger

2. **Capital:** Niamey

3. **Official Language:** French

4. **Government Type:** Semi-presidential republic

5. **Major Religion:** Islam

6. **Population:** 24,291,361 (2023)

7. **Area:** 1,267,000 km<sup>2</sup>

8. **Major Cities:** Niamey, Zinder, Maroua

9. **Major Economic Sectors:** Agriculture, Mining, Services

10. **Major Challenges:** Desertification, Poverty, Political Instability

11. **Major International Organizations:** African Union, ECOWAS, UN

12. **Major Cultural Festivals:** Festival of the Winds, Festival of the Masks

13. **Major Historical Events:** French colonial rule, independence in 1960

14. **Major Geographical Features:** Sahel, Niger River, Aïr Massif

15. **Major Environmental Issues:** Desertification, Water scarcity

16. **Major Social Issues:** Gender inequality, Child labor

17. **Major Political Parties:** Rally for Democracy and Progress (RDP)

18. **Major International Relations:** France, United States, European Union

19. **Major Cultural Heritage Sites:** Tadmouct, Agadez

20. **Major Economic Indicators:** GDP per capita: \$1,100

Situé au cœur du Sahel, le Niger a une économie peu diversifiée, dépendante de l'agriculture pour 40% de son PIB. Le niveau d'extrême pauvreté à 41,8% en 2021 concerne plus de 10 millions de personnes.

Le Niger fait face à un afflux de réfugiés fuyant les conflits au Nigéria et au Mali. En mars 2022, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) recensait environ 250 000 réfugiés et plus de 276 000 personnes déplacées sur le territoire.

Toujours dans la même lancée, Voice souhaite voir ses actions répondre au plus près à la réalité des populations qui en ont le plus besoin. Comme chaque 2 ans depuis 2016, cette mise à jour de l'analyse du contexte a vu la participation des parties prenantes, des partenaires du programme et des détenteurs de droits.

Cet exercice qui sert à encadrer les appels à propositions, à soutenir les demandes de subvention et à faire progresser les connaissances générales, facilite l'appropriation de la vision et de la volonté de Voice de contribuer au changement par les organisations locales.

Vous trouverez ci-dessous un résumé de l'exercice mené en 2022, capturant les nombreux points de vue et perspectives des Nigériens. Le résumé est structuré de manière à présenter une vue d'ensemble et, lentement mais sûrement, à faire un zoom avant sur les voix et les aspirations des détenteurs de droits et à faire un zoom arrière en partageant la voie à suivre pour Voice. Cette page peut également être téléchargée en bas de page. Un rapport complet et les versions précédentes peuvent être mis à votre disposition sur demande. Veuillez contacter [Niger@voice.global](mailto:Niger@voice.global)

## Zoom arrière

### La vue d'ensemble



#### Indice de développement humain (IDH)

L'indice de développement humain est un indice qui combine des données sur l'espérance de vie, l'éducation et le revenu par habitant pour classer les pays. De 2015 à 2020 le classement du Niger selon l'IDH a toujours eu le rang dernier: 189 sur 189 pays, ce qui est déprimant en considérant la richesse de sous-sol au Niger.



#### Indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI)

L'IHDI mesure le coût de l'inégalité pour le développement humain, ou la perte globale pour le développement humain due à l'inégalité. Plus on se rapproche de 1, plus une société est égale. L'IHDI peut informer les politiques de réduction des inégalités. Les inégalités au Niger sont persistantes qui ont conduit Oxfam au Niger et ses partenaires de commencer un campagne en Novembre 2020.



#### Indice d'inégalité de genre (IIG)

L'IIG est un indice d'inégalité qui mesure les coûts de développement humain de l'inégalité entre les sexes sur le plan économique, sanitaire et éducatif. Plus l'indice est proche de 0, le mieux. Entre 2016 et 2019 il n'y pas des avancées significatives. Au Niger, seules 17% des sièges de l'hémicycle sont occupés par des femmes malgré la loi sur le quota révisé en décembre 2019.



#### Espace civique (EC)

Selon le Moniteur de Civicus indépendant qui a débuté en 2016, l'espace civique continue d'être obstruée au Niger. Et depuis début de 2020 le Niger a été sur la liste de suivi à cause des multiples arrestations des acteurs de la société civile qui ont voulu manifester pacifiquement - un droit constitutionnel- contre la corruption au Ministère de la Défense.

## Derrière les chiffres

La croissance économique en 2022 devrait atteindre 5,2 %. Cette prévision repose sur plusieurs évolutions positives, notamment le retour à une saison agricole moyenne et une amélioration progressive de la situation sécuritaire. À moyen terme, avec le boom de la production pétrolière qui se profile, la croissance devrait s'accélérer pour atteindre plus de 10 % en 2024. Toutefois, le revenu par habitant ne devrait pas rattraper rapidement sa tendance prépandémique. La pauvreté devrait diminuer de 0,8 point de pourcentage pour atteindre 41 % en 2022. En raison de la croissance démographique rapide (3,8 % au cours de la période 2022-2024), le nombre de pauvres devrait augmenter de 200 000 personnes supplémentaires pour atteindre 10,7 millions en 2022. Dans ce contexte, l'accès aux services sociaux de base telle que la santé, l'éducation reste encore un défi majeur pour le pays. Bien que le Niger ait connu une avancée en ce qui concerne l'IDH 0,400. Ce qui place le pays dans la catégorie de développement humain faible, le plaçant ainsi à la 189e place sur 191 pays et territoires. La valeur de l'IDG (Indice du développement de genre) féminin pour le Niger est de 0,364, contre 0,436 pour les hommes, ce qui donne une valeur d'IDG de 0,835, plaçant le pays dans le groupe 5. La perte du Niger due aux inégalités est de 27,0 %, ce qui fait baisser l'IDH à 0,292.

La religion musulmane pratiquée par 99% de la population, exerce toujours une forte influence sur les textes de lois qui doivent être votés. Aujourd'hui, le code des personnes et de la famille est voté, mais semble-t-il, avec quelques articles en moins.

La crise sécuritaire dans les zones frontalières persiste avec le Nigéria, le Burkina Faso et le Mali, où des groupes armés perpétuent des attaques contre les forces de sécurité et les civils. L'état d'urgence a été déclaré dans les régions de Diffa, Tahoua et Tillabéry.

## Tendances politiques

Candidat du parti au pouvoir, Mohamed Bazoum a été élu à la présidence lors des élections de décembre 2020 et février 2021. Il est le premier à succéder de façon démocratique à son prédécesseur.

Pour une première fois au Niger les femmes et les jeunes ont montré leur ferme détermination à vouloir faire partie des instances de décisions. Il faut noter que plusieurs femmes et jeunes se sont portés candidats aux élections municipales et législative. Du côté des personnes en situation de handicaps étaient au-devant de la scène non seulement pour exprimer leurs voies mais aussi s'entretenir avec les candidats pour présenter leurs doléances. Au Niger le moment le plus propice pour avoir l'oreille attentive des politiciens.

Ce pendant la liberté d'expression, de manifestation et de réunion sont mis à mal. En réaction aux manifestations organisées par l'opposition à Niamey après les élections, les autorités ont bloqué l'accès à Internet pendant plusieurs semaines entre février et mars.

Les autorités ont continué à harceler judiciairement des journalistes travaillant sur des affaires publiques. Moussa Aksar, journaliste d'investigation et directeur de publication du journal *L'Événement*.

Les autorités ont continué de s'en prendre à la journaliste Samira Sabou après qu'elle a repris un rapport publié en mars par l'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée (GITOC),

En décembre 2021, cinq membres de Tournons La Page Niger (TLP-Niger), une organisation de la société civile, ont été arrêtés pour attroupement illégal après avoir organisé une caravane avec des taxis afin de sensibiliser l'opinion publique à la situation des droits humains au Niger. Ils ont tous été remis en liberté provisoire deux jours plus tard.

Le déploiement de la force Barkhane du Mali vers le Niger autorisé par les autorités qui selon les acteurs de la société civile : l'installation des forces étrangères sur le territoire nigérien doit être repensée avec une meilleure logistique, un meilleur système de renseignement et beaucoup plus de formations en faveur de l'armée nationale. Plusieurs articles parlent du fait que les populations ne sont pas concertées avant de recevoir l'aide que propose les pays étrangers<sup>[1]</sup>. La société civile estime qu'il faut repenser la politique française et donner plus de transparence dans les rapports pour être traités d'égal à égal. Mais également donner plus le moral aux Forces de Défense et de Sécurité pour mener à bien leur mission régalienne<sup>[2]</sup>.

<sup>[1]</sup> [Nigerdiaspora - Discussions sur l'installation des bases militaires étrangères : Le risqué tour de passe-passe du gouvernement](#)

<sup>[2]</sup> [Nigerdiaspora - A propos des bases étrangères au Niger : Les recommandations d'un officier supérieur](#)

## Tendances économiques

Le Niger a comme principale activité économique : l'agriculture, la pêche, l'élevage, l'artisanat et la production minière (l'or, l'uranium, le pétrole et le charbon)

Selon un nouveau rapport de la Banque mondiale publié en mai 2022, l'économie du Niger devrait connaître une croissance de 5,2 % en 2022. Cette prévision positive repose principalement sur un retour à une saison agricole moyenne et une amélioration progressive de la situation sécuritaire.

Intitulé « Reprise de la croissance des revenus et du développement humain », le rapport analyse l'impact de la pandémie de Covid-19 et des crises climatique et sécuritaire sur l'économie nigérienne. À la suite d'une saison agricole désastreuse, en raison de faibles précipitations, la croissance du PIB a ralenti à 1,4 % en 2021. Ce ralentissement a entraîné une baisse du revenu par habitant et a laissé plus de 2,5 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire. En outre, l'inflation annuelle moyenne s'est accélérée pour atteindre 3,8 % en 2021, provoquée par la hausse des prix des denrées alimentaires, en particulier des céréales.

L'agriculture comme principale activité en zone rural est perturbée par le faible taux des précipitations depuis deux ans. Ces faibles précipitations dues aux changements climatiques ont poussé le Niger au bord d'une crise alimentaire et ont augmenté le taux de vulnérabilité et de pauvreté des populations.

La pêche principale activité des riverains de la région de Tillabéry, touche de façon direct et indirect plus de 50 000 personnes. Malheureusement cette activité connaît aujourd'hui son déclin car, menacée par la sécheresse du fleuve Niger et de ses affluents.

A cela s'ajoute le taux de chômage des jeunes qui subissent jusque-là les répercussions du covid avec la fermeture de plusieurs entreprises et de la réduction de l'effectif dans les grandes entreprises. La fermeture de la **Compagnie minière d'Akouta (Cominak)** qui une entreprise d'[exploitation de l'uranium au Niger](#) avec 600 salariés licenciés.

L'inflation des prix des premières nécessités et du prix du gasoil de 24% à la pompe qui est passé de 538f à 638f a occasionné la flambée du prix du transport en commun et des marchandises d'où l'augmentation exorbitante des produits sur le marché.

## Tendances sociaux

Il y a un manque d'accès aux services sociaux de base surtout pour les personnes handicapées et les femmes en zones rurales. Cette situation résulte du peu d'intérêt que suscitent les droits des personnes vulnérables auprès des décideurs d'une part et d'autre part, des pesanteurs liés à la stigmatisation et la discrimination

dont sont victimes les personnes marginalisées et discriminées dans nos communautés notamment dans les domaines de :

- L'éducation
- La santé (sexuelle et reproductive pour les jeunes filles et femmes handicapées).
- L'accès à la documentation et à l'information dont le manque réduit gravement les chances des élèves et étudiants mal et non-voyants et les personnes mal et non entendantes.

En matière d'alphabétisation, les femmes sont également moins nanties car on enregistre un taux d'alphabétisation de 22,1% chez les femmes de plus de 15 ans contre 38,6% chez les hommes du même âge. Les mêmes disparités sont observées aussi bien en milieu urbain que rural selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2012 qui est conduit tous les 10 ans. Le nonaccès aux services de la santé sexuelle et reproductive est une difficulté majeure des femmes – pas seulement en milieu rurale. Le nonaccès est encore pire étant donné les mariages précoces et forcés qui empêchent les jeunes filles d'avoir les mêmes chances de réussir. Et finalement la disparité des points d'eau qui force les femmes en milieu rurale de devoir souvent parcourir plusieurs kilomètres afin de se ravitailler en eau potable pour le ménage.

Sur le plan social il y'a une dégradation de la cohésion sociale et des propos à caractère ethnocentriste et régionaliste qui sont susceptibles de fragiliser le tissu social. Pour exemple, des propos insultants envers certains groupes ethniques sont parfois diffusés sur la toile[1].

[1]  
<https://www.actuniger.com/societe/17060-propos-insultants-contre-une-ethnie-sur-facebook-l-affaire-est-deja-dans-les-mains-du-procureur-de-la-republique.html>

### Tendances de pouvoir (in)visible

Les bouleversements juridiques, politiques et institutionnelles qui sont intervenues ces dernières années au Niger, posent d'une part des entraves en termes d'existence pour la société civile et d'autre part des défis pour s'organiser, participer à la vie publique, s'exprimer et accéder à l'information (.....) Un collectif est réuni autour d'une synergie d'actions dans l'optique d'une préservation de l'espace civique nigérien. Pour ce faire, il compte mener un plaidoyer pour la révision de 3 lois estimées liberticides. Ledit collectif est ouvert à toute autre organisation ou institution qui partage les mêmes préoccupations[1]

Le 24 février 2022 un décret venant compléter *l'ordonnance portant régime des associations de 1984* a été pris par le président de la République du Niger. En effet, le décret prévoit un contrôle total de l'action des ONG par les autorités nigériennes, comme le démontre son article 41 : « Pour tout projet ou programme initié par l'ONG/D, celle-ci doit obtenir l'approbation de l'État ou de ses démembrements avant exécution ». Cet article est en contradiction manifeste avec le premier article du décret et nie le principe de l'autonomie des ONG vis-à-vis de l'État[2].

Aussi, le gouvernement nigérien a annoncé, à l'issue d'un Conseil des ministres du 27 avril 2022, sa décision de modifier *la loi sur la cybercriminalité*. Les délits de diffamation et d'injure vont être dépenalisés. La Maison de la presse, qui avait dénoncé une loi nocive à la liberté de la presse, approuve ce choix. Mohamed Bazoum, le président du Niger, l'a confirmé lui-même sur Twitter : lors du Conseil des ministres qui s'est tenu mercredi 27 avril 2022, il a été décidé de modifier la loi sur la cybercriminalité. Avec ces changements, « les délits de diffamation et d'injure (sur les moyens de communication électroniques tels que les réseaux sociaux, ndlr) ne conduisent plus à la prison mais exposent à des amendes », a indiqué le chef de l'État. « Les lois sont conçues mais pas appliquées » attestent les acteurs de la société civile. Moutari Djibo Gajani, membre de TLP-Tessaoua TLP-Niger, a été condamné le 28 juin 2022 à 3 mois de prison assortie de sursis et 500 000 FCFA d'amende pour

avoir critiqué la mauvaise gestion des ressources par les autorités communales d'Ourafane.

[1] Extrait du document de plaidoyer pour l'ouverture de l'espace civique

[2] Source : [Niger : un décret de plus, une liberté fondamentale de moins \(fidh.org\)](#)

### **La Loi N°2004-45 du 8 juin 2004 régissant les manifestations sur la voie publique**

Depuis 2018, il n'y a eu aucune manifestation sur la voie publique au Niger, ce, en vertu de l'article 05 de la loi n°2004-45 régissant les manifestations sur la voie publique qui dispose : « ...si l'autorité investie des pouvoirs de police estime que la manifestation projetée est de nature à troubler gravement l'ordre public, elle l'interdit ... ». Ainsi :

L'interprétation élastique des juges sur la notion de trouble à l'ordre public jumelée à l'urgence sanitaire et sécuritaire ont systématiquement conduit à l'annulation de toutes les demandes de manifestations depuis 2018.

Toujours en termes de recul relatif à la liberté de manifester, on peut également citer l'entrée en vigueur de l'arrêté n°0010/MP/CVN/SG du 12 janvier 2017, portant interdiction de marche les jours ouvrables et en soirée, alors que l'exercice de ce droit est encadré par une loi qui dans la hiérarchie des normes est supérieur à un simple arrêté qui est d'ordre réglementaire.

### **Les changements liés au COVID-19**

Au cours de ces deux dernières années, des mesures de santé publique, parmi lesquelles le décret d'État d'urgence sanitaire sur tout le territoire national, l'isolement de la ville de Niamey, la fermeture des aéroports internationaux et des frontières terrestres, ont été essentielles pour endiguer la propagation du virus. Le gouvernement a également interdit pendant plusieurs mois les prières collectives et imposé la fermeture des lieux de cultes, des bars, des boîtes de nuit et des lieux de spectacles. Aussi, *la gratuité du diagnostic et de la prise en charge des éventuels cas confirmés*. La vaccination reste une arme puissante contre cette pandémie.

La gestion de la pandémie a entraîné une augmentation de la charge de travail des femmes dans les ménages. Les hommes gardent toujours majoritairement le rôle de chefs de famille pouvant dédier dans certains cas plus de temps aux discussions familiales. Mais les femmes assument toute la responsabilité des tâches ménagères et s'occupent des personnes dépendantes, telles que les enfants, les personnes âgées, particulièrement à risque en ce moment et les malades, mais aussi des enfants qui ont été déscolarisés à cause de la fermeture temporaire des écoles. Ce surcroît significatif du travail a des effets significatifs sur leur santé physique et psychologique. Les hommes font aussi face à des problèmes de santé mentale car ils subissent le stress dérivé de la perte du travail rémunéré et rencontrent des difficultés à comprendre les mesures de confinement leur empêchant de continuer la pratique normale de leurs prières à ce moment coïncidant avec la période de Ramadan.

Les restrictions des mouvements ont gravement entravé la fourniture de services essentiels et aux groupes vulnérables, notamment les femmes, les jeunes filles, les personnes en situation de handicaps. Des contraintes d'accès des populations aux services de base et la réduction de la fréquence ou la suspension temporaire des missions humanitaires à cause de restrictions de voyage et des opérations militaires qui se poursuivent dans des zones en conflit accentuent la vulnérabilité des populations qui sont déjà montées au créneau pour demander l'assistance de la communauté humanitaire aux couches les plus vulnérables à travers les organisations de jeunes et des femmes<sup>[1]</sup>.

[1] [Microsoft Word - Niger CARE et GENCAP final \(careevaluations.org\)](#)

## Changements dans la conception et la mise en œuvre des politiques : (300 mots maximum)

Au niveau National :

- Pas de vulgarisation des politiques par les ministères sectoriels sauf pour le Plan de Développement Stratégique 2017-2023
- Des décrets d'application qui contournent ces lois, les lois sont plus faites pour la communication avec l'opinion internationale, pas vraiment pour les appliquer.
- Gratuité des soins pour les personnes handicapées – cette mesure est respectée ;
- Non-respect de La Loi sur le quota qui vise à rehausser les quotas de femmes de 15% à 25% pour les fonctions électives et de 25% à 30% pour les fonctions de nomination aux emplois supérieurs de l'Etat.
- L'application du décret portant sur la protection et accompagnement de la jeune fille en cours de scolarité n'est pas effective
- L'Etat s'est désengagé dans la gestion des affaires scolaires en les confiant aux collectivités locales (Région et Communes) qui disposent de peu de moyens pour faire face à la situation.

Au niveau Local :

- Au niveau local l'administration ne s'implique pas véritablement pour bien gérer la situation.
- Non Prise en compte du genre, de l'inclusion, de la Sante de la reproduction, de l'Education à la base des jeunes filles
- Pas assez de vulgarisation de l'information et des politiques au niveau des jeunes et des femmes

Pas de concertation des citoyens et des acteurs sur certaines questions qui les concerne comme par exemple la modification de la Déclaration de la Politique Générale (DPG) qui a autorisé le déploiement de la force barkhane.

## Zoom avant

### Les jeunes et personnes âgées :

Au Niger, environ 500 000 jeunes entrent sur le marché du travail chaque année. Les opportunités d'emploi sont influencées par les déséquilibres du marché du travail et l'inadéquation des compétences, qui constituent une menace non seulement pour les jeunes travailleurs eux-mêmes, mais aussi pour l'économie nationale et la cohésion sociale[1].

Le conseil national des personnes âgées (CNPA) s'est prononcé sur le fonctionnement de la Caisse Autonome des Retraites du Niger (CARENI) par la voix de son président Mr Elhadj Oumarou Garba. Cette structure plaide pour le transfert des cotisations des fonctionnaires à la CARENI, et se demande si le traitement réservé aux retraités cadre avec la reconnaissance qu'on doit à ceux qui « ont travaillé pour le pays pendant des dizaines d'années ». Tout le problème, souligne-t-il enfin, réside dans cette appréhension.

Cependant il faut souligner que plusieurs changements positifs sont intervenus avec les carnets de pension qui se faisaient avant au ministère des finances, sont désormais délivrés par la CARENI. Ce qui permet à cet établissement public de maîtriser le nombre exact de retraités dans le pays. Un avantage qu'il cite est la couverture à hauteur de 90% des frais médicaux des retraités nigériens[2].

**Les femmes :** Le cadre familial est le principal lieu de production de violence basée sur le genre comme en témoigne les statistiques suivantes :

- 1,7% de femmes ont subi un acte de viol au cours de leur vie contre 0,1% des hommes ;
- 5,1% de femmes ont subi une agression sexuelle au cours de leur vie contre 1,8% des hommes ;
- Concernant les agressions physiques, 11,8% des femmes ont subi une agression physique au cours de leur vie contre 3,3% des hommes, renseigne l'étude citée par **Mme Tamponné Safiatou**, directrice de la promotion du leadership féminin au ministère de la promotion de la femme[3].

**Les personnes handicapées** : La Constitution et la loi interdisent la discrimination à l'encontre des personnes handicapées, le gouvernement a pris des mesures pour faire appliquer ces dispositions. La réglementation exigeait, par exemple, que 5 % des postes de fonctionnaires soient occupés par des personnes handicapées. En 2017, elles représentaient moins de 1 %[4].

Mr Mamane Bounou, président de la FNPB, dénonce que malgré le nombre assez important des personnes handicapées, elles n'ont eu aucune place sur les 166 sièges à l'Assemblée nationale. C'est le même constat pour les postes ministériels, sur les 33 ministres formant le nouveau gouvernement nigérien, aucune personne handicapée. Lors des élections législatives du 27 décembre 2020, il y avait parmi les candidats d'un parti un candidat malvoyant qui n'a pas pu avoir le siège de député. C'était d'ailleurs l'unique candidat ayant un handicap[5].

**Les minorités ethniques** : Aucune loi ne limite la participation des membres de minorités au processus politique et ils y ont participé. L'Assemblée nationale comptait huit sièges réservés aux représentants de « circonscriptions spéciales », dont les minorités ethniques et les populations d'éleveurs nomades. Les membres de la minorité des Boudoumas de la région de Diffa et de la minorité des peulhs de la région de Tillabéry faisaient l'objet de discriminations de la part du gouvernement et de la société, en raison d'une perception généralisée selon laquelle ces deux groupes soutiendraient ou faciliteraient les activités terroristes. Les inquiétudes relatives à l'escalade des préjugés contre les peulhs ont continué d'exister[6].

**Les minorités sexuelles** : Les relations sexuelles entre personnes de même sexe faisaient l'objet d'une forte stigmatisation sociale, mais la loi ne criminalise pas les relations sexuelles consenties entre personnes de même sexe. Les LGBTIQ faisaient l'objet d'une discrimination sociale et d'un rejet social. Aucun acte de violence basé sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre n'a été signalé. Il n'y a pas eu de cas documenté de discrimination en matière d'emploi, de profession, de logement, d'apatridie ou d'accès à l'éducation ou au système de santé basé sur l'orientation sexuelle. Les observateurs estimaient que la stigmatisation ou l'intimidation empêchait les personnes de signaler ce type d'abus[7].

[1] [Donner aux jeunes les moyens de façonner leur propre avenir | UNICEF Niger](#)

[2] <https://www.lesahel.org/bien-etre-des-retraites-le-president-du-conseil-national-des-personnes-agees-du-niger-plaide-en-faveur-de-lautonomisation-de-la-careni/>

[3] Source : [Niger : plus de 38 % des femmes victimes de violences Basées sur le Genre en 2021 \(étude\) | Agence Nigérienne de Presse \(anp.ne\)](#)

[4] [Niger-Human-Rights-Report-2020-French.pdf \(usembassy.gov\)](#)

[5] Source : [Niger : loi sur le quota. Pourquoi elle n'inclut pas les personnes handicapées ? - Studio Kalangou - Au rythme du Niger](#)

[6] [Niger-Human-Rights-Report-2020-French.pdf \(usembassy.gov\)](#)

[7] [Niger-Human-Rights-Report-2020-French.pdf \(usembassy.gov\)](#)



## Leurs aspirations

Pour les jeunes, avoir un système éducatif avec des compétences adaptées au contexte local pour leur favoriser l'accès à l'emploi et des débouchés en entrepreneuriat et permettre à une génération de jeunes de s'engager pleinement dans leur société déclare. Pour les personnes âgées, elles souhaitent voir la CARENI évoluer, comme le souhaite ses textes fondateurs, grâce à un transfert effectif des compétences afin qu'elle puisse récupérer elle-même les cotisations des fonctionnaires qu'elle représente. Ce qui lui permettra aussi, d'assurer une utilisation astucieuse. « Tant que la CARENI n'a pas eu une autonomie totale, c'est à dire que le transfert des compétences est autorisé, elle ne peut pas payer mensuellement les pensions » comme on lui exige, soutien Elhadj Oumarou Garba.

Les minorités ethniques quant à elles aspire à un accès à l'éducation à proximité pour leurs enfants, à un accès à la justice et aux pièces d'état civile. On note également pour la communauté bororo l'accès aux sièges prévus à l'assemblée pour les minorités ethniques parce qu'ils ne se sentent pas représentés.

Les minorités sexuelles veulent pouvoir compter sur un cadre formel, une législation pour leur protection, avoir accès à des espaces sûrs et aussi voir la prise en compte de leurs besoins spécifiques dans l'adoption des politiques et des lois.

Les personnes handicapées, veulent « Exister » comme les autres, et d'« être vu » comme des personnes à part entière, que les autres intègrent leurs différences au quotidien. Ils aspirent aussi à l'application de l'ordonnancement juridique relatif au droit des personnes discriminées notamment par rapport aux différentes conventions des nations unies et plusieurs autres mesures législatives réglementaires et administratives dans le pays et aussi mettre en avant les personnes handicapées et vulnérables à travers leurs réussites et aussi à travers l'exposition des discriminations vécues.

Les femmes continuent leur combat pour accéder à l'emploi, réduire les restrictions culturelles et sociales sur les types d'emplois jugés appropriés pour elles, Elles veulent un meilleur accès aux services de santé en milieu rural et aux ressources (accès à la terre et aux finances). Elles voudraient que leur participation politique soit plus représentative dans les instances de prise de décisions. Enfin, pour leurs filles en âge d'être scolarisées, elles souhaitent avoir accès à des solutions pour éviter l'absentéisme en période de menstrues.

## Collaborations émergentes

Afin d'atteindre les objectifs et d'améliorer les conditions de vie des personnes avec lesquelles nous travaillons, il est important de nouer des collaborations / partenariats stratégiques. Ces partenariats ou collaborations peuvent être à plusieurs niveaux :

Au niveau local avec les points focaux genre dans les différentes communes qui sensibilise les communautés des zones rurales sur les questions de genre et d'inclusion à travers plusieurs partenaire de Voice, les jeunes leaders, les femmes leaders des Organisations non gouvernementale actives dans la promotion des droits des femmes, des jeunes et de personnes en situation d'handicap, appui nos partenaires dans la mobilisation au niveau local et les sensibilisation sur les politiques publiques qui touches les détenteurs des droits avec lesquels nous travaillons ainsi que les chefferies traditionnelles, les leaders religieux sur les questions de la scolarisation et du maintien de la jeune fille à l'école ainsi que les questions du mariage précoce, les radios communautaires sont des collaborateurs phare dans la diffusion des débats et sensibilisation de la population.

Au niveau National : un réseautage et une collaboration se dessine entre les différents acteurs de la société civile qui avant marchait en rang dispersé. C'est qui constitue une force de plaidoyer et de lobby au Niveau national. En fonction des thématiques les organisations se mettent ensemble pour avoir plus d'impact. Comme

à l'image des institutions de recherches comme L'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT), Institut National de la Recherche Agronomique au Niger (INRAN), Réseau National des Chambres d'Agriculture (RECA) qui ont fortement collaboré avec Mooriben un ancien partenaire de Voice pour la vulgarisation des bonnes pratiques d'agricole. Les jeunes web-activistes, les femmes qui s'activent autour de la question de l'utilisation des médias et la vulgarisation de la charte des médias conçu par le consortium APAC-ABCA.

## Zoom arrière

### Que signifie tout cela pour Voice ?

Les recommandations suivantes sont issues pour la plupart de l'analyse des données collectées au cours des entretiens et de la revue documentaire. Il faut souligner que l'adoption et la mise en œuvre des textes relatifs à la loi du quota des femmes et la convention relative aux droits des personnes handicapées ont été spontanément et systématiquement cités par les ONG/Associations et les groupes de personnes rencontrés.

Pour la prochaine phase, le programme Voice au Niger devrait :

Accompagner les détenteurs des droits à jouir pleinement de leurs droits particulièrement ceux sociaux-économiques pour réduire les injustices et les inégalités sociales

Accompagner les acteurs de la société civile dans la lutte contre la restriction de l'espace Civique avec le décret du 24 février, et la loi contre la cybercriminalité

Appuyer les OSC particulièrement les organisations féminines dans le cadre du plaidoyer en faveur de la promotion de l'accès à la terre et la reconnaissance du droit à la propriété foncière des femmes en milieu rural

Accompagner les questions de la citoyenneté et de la cohésion sociale

Accompagner les initiatives de jeunes filles non scolarisées et déscolarisées à travers l'alternative des centres d'apprentissage des métiers

Accompagner les Organisations des personnes handicapées à porter un plaidoyer auprès de l'état pour, La prise en compte de la double vulnérabilité chez les personnes handicapées telles les personnes à déficience intellectuelle

## Favoriser le changement

Quelles sont les questions essentielles sur lesquelles Voice peut travailler pendant le reste de la phase d'extension et après 2024 ? Quelles stratégies proposez-vous pour aborder les questions émergentes ?

Pour cette phase d'extension, Voice au Niger se consacrera essentiellement sur les questions suivantes :

- L'accès aux ressources (la terre et les finances) pour les femmes,
- La restriction de l'espace Civique
- L'autonomisation de la jeune fille
- La promotion des minorités ethniques
- Promouvoir le lien apprentissage dans tout ce que nous faisons

Pour promouvoir le changement, Voice pour cette phase d'extension, encouragera les projets conçus avec et pour les détenteurs des droits.

Aussi, nous disposons à présent d'opportunités d'alliance avec les cadres de détenteurs de droits dont les rencontres sont hébergées par l'ambassade des Pays Bas au Niger.

Comme stratégie, Voice Niger prévoit de faciliter la rencontre au moins deux fois par an entre les communautés de pratique des détenteurs de droits et celles des partenaires. le but étant de créer une synergie entre les détenteurs de droits et les partenaires afin d'identifier facilement les points communs et porter le plaidoyer ensemble.